

DESRIPTIF DE FONCTION

BIBLIOTHÉCAIRE-ANIMATEUR GRADUÉ

CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Département	Culture/Sport/Tourisme
Fait rapport à/au	Responsable de la Bibliothèque Publique
Lien de coordination avec	

FINALITÉ DE LA FONCTION

Sous l'autorité du Directeur de la Bibliothèque Publique, le Bibliothécaire-animateur applique les missions prévues dans le Plan Quinquennal de Développement de la Bibliothèque Publique de la Ville de Huy.

RESPONSABILITES ET TÂCHES SPÉCIFIQUES LIÉES À LA FONCTION

Projet, organisation, mise en place, animation et suivi des activités et événements	<ul style="list-style-type: none"> - Consacre sa créativité à l'organisation d'animations pour tout public, en se focalisant davantage sur la petite enfance et les seniors, dans le cadre des missions, objectifs et actions opérationnelles du Plan de développement de l'Institution ; - Crée un outil d'évaluation de ces animations, à même de justifier son action et de répondre aux sollicitations des autorités (communales, provinciales, régionales, FWB) ; - Cherche constamment des partenariats afin de garantir un choix d'animations varié et co-construit (autres bibliothèques Publiques, Centres culturels, Organismes d'Education permanente, écoles, librairies, artistes, auteur(e)s,...)
Gérer/Conseiller l'accueil et la prise en charge des usagers emprunteurs ou séjourneurs	- Seconde et/ou Assure, ad partim, les opérations de prêt des sections adultes et jeunesse (horaire variable, comprenant obligatoirement le mercredi et le samedi)
Veiller à la gestion administrative des dossiers	- Seconde le Responsable de l'institution et les membres du personnel dans la gestion administrative courante (commandes, mails, Prêt interbibliothèques, rangement-classement, encodage, rédaction de courriers, etc.)

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES LIÉES À LA FONCTION

Connaissances (savoirs)	<p>Le bibliothécaire-animateur doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être détenteur au minimum d'un graduat ou d'un bachelier de l'Enseignement supérieur, option bibliothéconomie, bibliothécaire-documentaliste, etc. ; - savoir se servir des logiciels usuels de bureautique (Libreoffice) ; - savoir se servir du logiciel de gestion de bibliothèques BGM ; - connaître les tenants et aboutissants du Décret sur le développement des pratiques de lecture de la FWB (2009) et de ses Arrêtés (2011).
Aptitudes (savoir-faire)	Le bibliothécaire-animateur doit être capable de (d') :

	<ul style="list-style-type: none"> - créer, développer, gérer, animer et évaluer des animations à caractère culturel répondant aux objectifs du PQD de la Bibliothèque Publique, en se focalisant davantage sur la Petite enfance et les seniors - travailler en équipe mais aussi en solo - rédiger des lettres, supports de promotion et ou rapports dans un français correct
Attitudes (savoir-être)	<p>Le bibliothécaire-animateur doit faire preuve de (d') :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecoute et communication - rigueur - organisation - proactivité - investissement - accueil indifférencié - ponctualité - politesse - maîtrise de soi - disponibilité - aisance dans la prise de parole en public - tolérance

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FONCTION

Par recrutement- remplir les conditions d'accès de la fonction telles que définies dans l'annexe III aux Statuts administratif et pécuniaire de la Ville de Huy : poste d'employé de bibliothèque de niveau D du Cadre « Personnel de bibliothèque».

D6 - Par recrutement :

A la personne titulaire d'un grade spécifique à la fonction, pour qui est requis un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (graduat ou bachelier) de bibliothécaire-documentaliste.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le Bibliothécaire-animateur est évalué par le responsable du Département Culture/Sport/Tourisme et le responsable de la bibliothèque dans le respect des critères définis dans le Statut administratif de la Ville de Huy et dans le présent descriptif de fonction en tenant compte de la bonne exécution des tâches qui lui sont confiées.